

Délibération n°2504-07

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 13

Présents : 12+1 proc

Votants : 12

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Sandrine BARRALIS – Michel CORSINI – Béatrice ROZIER – Jean-Marc BLANIC – Philippe ALLEGRINI – Fabienne GALLI – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN

Absente excusée : Karine FAGES

Secrétaire : Gérard STOERKEL

**Objet : Approbation
Compte Financier Unique (CFU)
Commune 2024**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue désormais au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Ce document est donc commun à l'ordonnateur et au comptable public composé de données d'exécution budgétaire et d'informations financières et patrimoniales destinées à apporter une vision exhaustive de la situation financière de la commune.

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

Les montants pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

EXPLOITATION :

DEPENSES = 1 277 387.48 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

RECETTES = 1 418 307.73 €
= 818 625.65 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... = 548 084.78 €
RAR ANNEE 2024 DEPENSES = 106 713.65 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

RECETTES..... = 441 565.30 €
RAR 2024 RECETTES..... = 212 845.59 €
= 75 548.73 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et M. STOERKEL 1^{er} adjoint au Maire prend la présidence,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du 1^{er} Adjoint au Maire et après en avoir délibéré,
- **APPROUVE LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 par 12 voix POUR.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Gérard STOERKEL

Le 1^{er} Adjoint au Maire,

Gérard STOERKEL